

Document édité par



En collaboration avec



SÈVRE ET BOCAGE



Avec le soutien de



Conception & illustrations : Benoit Perrotin - Illustrateur naturaliste
Composition : Les pieds du terre...
Impression : Imprimerie Liaigre

Concilions nature et économie.

Ce document est imaginé comme un outil visuel de sensibilisation à destination des entreprises du Pays de Chantonnay, il est le fruit d'une démarche expérimentale initiée sur la zone d'activités de Polaris dans le cadre du Contrat Nature du Pays du Bocage Vendéen.

Soutenu par la Région des Pays de la Loire, le Contrat Nature se donne pour objectif de mieux intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité, en particulier dans les espaces à vocation économique de ce territoire par le biais d'actions innovantes produites par les collectivités en lien avec les entreprises.

À travers ce document richement illustré, le Pays de Chantonnay traduit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine naturel tout en conciliant le dynamisme entrepreneurial du territoire.

Nous ne devons pas opposer écologie et économie, continuons à innover. Il résulte d'une collaboration entre la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, le CPIE Sèvre et Bocage, le CAUE de la Vendée et Benoit Perrotin, illustrateur naturaliste installé sur le territoire, que je tiens à remercier.

Isabelle MOINET,

Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

Le mot du Club d'entreprises

Si les questions relatives à la transition écologique sont au cœur des réflexions de nos entreprises, le sujet de l'action en faveur de la biodiversité reste souvent difficile à appréhender. **C'est pourquoi, INITIACTIV', le club des entreprises du Bassin de Chantonnay s'est engagé dans le Contrat Nature pour accompagner l'émergence d'une dynamique locale** sur ce sujet.

Parce que pour nous agir pour la biodiversité, c'est :

- ◆ s'impliquer dans les préoccupations croissantes des consommateurs et clients ;
- ◆ fédérer ses salariés en donnant du sens à l'activité et gagner en attractivité auprès des futures recrues ;
- ◆ innover en s'inspirant du vivant (biomimétisme, solutions fondées sur la nature...);
- ◆ renforcer son ancrage territorial en s'inscrivant dans des dynamiques partenariales et collectives en faveur de la nature.

Mikaël DAVID, référent Contrat Nature pour le Club d'Entreprises

Pratiquer la tonte différenciée



La tonte rase (< 6cm) réduit le potentiel d'une pelouse pour l'accueil de la biodiversité et accélère son dessèchement. Il convient désormais de développer des pratiques différenciées en adaptant la fréquence et la hauteur des tontes à l'usage des espaces de l'entreprise. Ainsi, s'il est préférable de remonter la hauteur de coupe pour tous les espaces, les abords d'équipements et les cheminements seront entretenus avec une régularité plus importante. Les zones plus naturelles et champêtres, le long des haies par exemple, peuvent rester en herbes hautes et n'être fauchées qu'une ou deux fois par an.



Planter une haie champêtre



La haie champêtre, outre son intérêt de délimitation de l'espace de l'entreprise, joue un rôle majeur en terme de séquestration carbone, de limitation du ruissellement des eaux pluviales, de conservation de la biodiversité, d'ombrage et d'effet brise vent. Composée de plusieurs essences locales, la haie champêtre peut être implantée sur tout type de sol. Pour augmenter son intérêt pour la biodiversité, celle-ci doit comporter plusieurs strates, être suffisamment large et dense et s'accompagner d'un ourlet de végétation haute en périphérie.



Limiter les pollutions lumineuses



L'éclairage nocturne agit sur le comportement de la faune sauvage. Il peut désorienter celle-ci par attraction ou répulsion, aveugler, perturber la reproduction, faire fuir les proies dont elle se nourrit, la forcer à se replier vers d'autres territoires. Aussi, l'éclairage peut être adapté aux usages en agissant sur :
◆ les caractéristiques de la lumière (angle d'orientation tourné vers le sol, hauteur des mâts le plus bas possible, éclairage de la juste surface nécessaire, abaissement de l'intensité lumineuse) ;
◆ l'organisation des points lumineux (gestion différenciée de l'éclairage en fonction des zones, ne pas éclairer les espaces naturels, avoir des revêtements à faible coefficient de réflexion) ;
◆ la planification de l'éclairage dans le temps (réduire la temporalité au minimum en fonction des saisons ou des usages, avec des détecteurs de présence ou des programmateurs).



Rendre les clôtures perméables pour la faune



Les clôtures infranchissables affectent les déplacements et limitent l'accès aux ressources de la petite faune locale (eau, alimentation...). Aussi, en clôturant le site avec des haies ou en laissant des petits passages ouverts dans les grillages existants (20 cm² tous les 10 m), ou en les surélevant sur certaines parties (de 10 à 20 cm), la petite faune pourra circuler plus librement sans impacter son cycle de vie.



Gérer les eaux pluviales à la parcelle



Les cours d'eau du territoire manquent d'eau de manière chronique en période estivale et automnale. Afin de permettre le stockage de l'eau dans les sols et ainsi une restitution ultérieure aux cours d'eau, il est essentiel de favoriser l'infiltration de l'eau lors des événements pluvieux et d'éviter le ruissellement. Dans les zones d'activités, la gestion des eaux de pluie à la parcelle est à privilégier, avec la mise en place de solutions d'infiltration, de stockage ou d'aménagement paysager pour un rejet minimum dans le réseau public d'eaux pluviales. Aussi, en fonction des situations, les solutions telles que la création de noues plantées, de puits d'infiltration, de cuves de récupération des eaux peuvent être mises en œuvre.



Accueillir et cohabiter avec la faune



Le territoire du Pays de Chantonnay regorge de richesses naturelles. Il est normal que la faune y soit présente et nous devons apprendre à mieux cohabiter en harmonie avec elle. Les animaux vivant sur le territoire assurent un équilibre important dans l'écosystème. Vous pouvez aussi parfois donner un petit coup de pouce à la nature et accompagner l'accueil de la biodiversité en disposant des nichoirs à oiseaux, ou des gîtes de repos ou d'hivernage pour les mammifères. N'hésitez pas à vous faire accompagner pour identifier les espaces les plus appropriés pour implanter ces petits aménagements.



Créer des espaces nourriciers



L'aménagement de massifs nourriciers aux abords des entreprises et dans leurs espaces extérieurs, contribue à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Petits fruits, pommiers de variétés locales, arbustes à baies sont autant de végétaux utiles, offrant des pauses gourmandes dans la journée. Cela peut être l'occasion d'activités collectives autour du jardinage, de la récolte, de la transformation et du partage d'expériences. Ces activités saisonnières contribuent à retisser des liens entre salariés et renforcer l'attractivité de l'entreprise.



Végétaliser les parkings

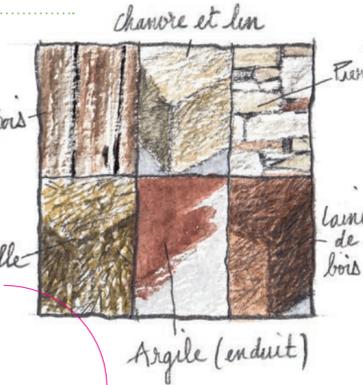


Les parkings ombragés, perméables et végétalisés limitent les îlots de chaleur dus aux surfaces imperméabilisées et contribuent significativement à l'infiltration des eaux de pluie dans le sol. Des arbres peuvent être plantés en alignement ou en bosquet à la périphérie des stationnements, en tenant compte de l'orientation pour apporter un bon ombrage. Des techniques peuvent être mises en œuvre pour aménager des parkings perméables ou végétaliser leur revêtement minéral. Des noues plantées peuvent être positionnées de manière centrale ou sur les pourtours en créant des pentes adaptées, de façon à récolter les eaux de ruissellement des surfaces imperméables.

Utiliser des matériaux naturels et locaux dans le bâti



Un matériau biosourcé est constitué de biomasse. La biomasse d'origine végétale ou animale qui nous entoure. Dans le domaine du bâtiment, de nombreuses ressources sont utilisables : le bois (ossature, façade, isolation), paille, lin, chanvre, ouate de cellulose (isolation), ... La valorisation de ces matériaux contribue à réduire l'utilisation des énergies fossiles. L'emploi de matériaux locaux dans la construction permet également de conforter l'identité du territoire.



LÉGENDE

- Actions bénéfiques pour...
- Les oiseaux
 - Les mammifères
 - Les invertébrés
 - Les reptiles et les amphibiens
 - La flore
 - L'eau
 - La chaleur ressentie
 - Le lien social
 - Les émissions de carbone

Pour passer à l'action...

Vous souhaitez plus d'informations, vous avez un projet d'aménagement, vous souhaitez être accompagné dans la gestion de vos espaces extérieurs...

Contactez le service Développement économique du Pays de Chantonnay



